

osé nous imposer cette condition ignominieuse, elle a pensé à bon droit qu'elle révoquerait toutes les consciences, et vous venez, vous, nous défendre d'agir au nom de ces mêmes Prussiens, qui se sont montrés plus Français que vous ! Vous osez nous dire tout haut que vous avez de votre propre pays, de vos concitoyens une telle opinion, que, pour les forcer à vous supporter, il suffirait de leur dire que telle est la volonté des Prussiens ! Contre la réprobation de la France entière vous vous mettez à l'abri derrière les canons Krupp, et si nous osons nous soustraire à l'omnipotence de vos rengaines et de vos rancunes, vous nous menacez des uhlands ! Ah ! vous êtes bien les fils de ceux qui, après avoir combattu contre notre patrie dans les rangs des ennemis de la France, n'avez osé revenir que dans les bagages des armées étrangères !

Ce qui nous étonne ce n'est pas que les journaux monarchistes aient mis en avant un argument de cette nature, c'est qu'il se soit trouvé des républicains pour s'y laisser prendre. Car, enfin, outre qu'il est honteux, cet argument est absurde. Il ne soutient pas un seul instant d'examen. Et en effet, pourquoi les Prussiens voudraient-ils s'opposer à la dissolution ? Quel intérêt ont-ils au maintien de l'Assemblée actuelle ? Ils veulent être payés, dites-vous, et ils craignent qu'une Assemblée républicaine ne puisse pas ou ne veuille pas achever le paiement de l'indemnité convenue.

Qu'ils veuillent être payés, c'est bien évident. Mais en quoi la dissolution peut-elle les inquiéter à cet égard ? Voulez-vous dire que des élections générales et républicaines agiteront le pays, inquiéteront les intérêts, paralyseront les efforts, et par là mettront la France dans l'impuissance de réunir les sommes nécessaires ? Nous répondrons que des élections générales agiteront moins le pays, inquiéteront moins les intérêts, paralyseront moins les efforts que la perspective des crises successives auxquelles le pays se voit condamné par le maintien de l'Assemblée actuelle.

Voulez-vous dire que l'Assemblée qui sortira de ces élections peut-être refusé d'exécuter le traité de Francfort, et par là peut mettre les Prussiens dans la nécessité de recommencer la guerre ? Vous savez aussi bien que nous que personne en France ne songe en ce moment à courir les chances d'une nouvelle guerre, et que, en supposant même que les républicains les plus énergiques fussent disposés à lancer la France dans cette aventure, ce danger n'existe pas, puisque, dans l'état présent des esprits, ce ne sera certainement pas cette catégorie de républicains qui composera la majorité de la Chambre future, mais à moins qu'à force d'irriter le pays par des retards provocants, par des demi-mesures irritantes, vous finissiez par le jeter hors des gonds et ne le mettiez au point de ne plus rien ménager.

En fait, les Prussiens se trouvent placés dans cette alternative contradictoire : ils doivent désirer le maintien de la Chambre actuelle, parce que, étant les ennemis de la France, ils doivent être enchantés de la voir trébucher de crises en crises ; mais, d'un autre côté, étant nos créanciers, ils doivent désirer la dissolution, qui, en rétablissant l'accord entre la nation et la représentation nationale, assurera leur créance par la reprise des affaires et la prospérité générale.

Voilà la situation vraie. Il n'existe aucun article secret qui nous interdise de nous gouverner à notre guise, et si les Prussiens ont un intérêt évident au maintien d'une Assemblée qui ruine la France, ils en ont un autre non moins manifeste à voir cesser un état de choses qui les menace de ne être pas payés.

D'ailleurs, ne l'oublions pas, en admettant que les prussiens aient la volonté de s'opposer à la dissolution, ils auraient, exactement les mêmes raisons de s'opposer au renouvellement partiel, à moins que l'on n'admette que le renouvellement partiel équivaut simplement au maintien du statu quo.

On bien le renouvellement partiel ne changera rien à la situation présente, et dans ce cas à quoi bon ? Ou bien il modifiera les proportions des partis dans la Chambre, et alors il peut changer la majorité. Par conséquent il peut, tout comme la dissolution, faire craindre aux prussiens que la France ne refuse d'achever le paiement.

Voilà le dilemme dont nous défions de sortir les partisans du renouvellement partiel ! Voilà plusieurs fois que nous le leur présentons. Ils ont toujours pris grand soin de ne pas répondre. Nous ne doutons pas qu'ils ne fassent encore cette fois comme les autres. Ils aiment bien mieux larmoyer, faire de grandes phrases sur les dangers de la patrie, mettre la liberté de la France aux pieds des prussiens et notre honneur sous ceux de Bismarck.

Mais il est temps d'en finir. Nous les mettons une dernière fois au défi de répondre, les prévenant que s'ils ne répondent pas, nous nous croirons le droit de penser qu'eux-mêmes ne se font pas plus que nous illusion sur la valeur de leurs arguments et qu'ils ne veulent que duper leurs lecteurs.

EUGÈNE VÉRON.

LA VERSAILLES

Versailles, 6 décembre 5 h. soir.

« Dissolution ! dissolution ! tel est le cri général. On a été lent à le pousser. Vous rappelez-vous le temps où rares étaient les journaux qui réclamaient cette mesure comme l'unique remède à la situation ? Les plus attachés s'y mettaient enfin. Le *Sicile* de ce matin, en tête de ses colonnes publie un véritable manifeste dissolutionniste et annonce que, dès demain, il encadrera dans ses numéros des feuilles de signatures pour la dissolution.

Il y a longtemps que la *France républicaine*, à Lyon, et le *Corsaire*, à Paris, ont pris cette initiative, et nous nous en sommes trop souvent regrettés.

que leur exemple ne fût pas suivi, pour que nous n'applaudissions pas des deux mains.

Il est probable que demain tous les journaux républicains de Paris prendront la même mesure.

Le temps presse. — La droite ne veut pas laisser au pays un seul instant de repos ; des crises, des agitations continuelles, c'est l'avenir que réserve à la France épuisée la coalition monarchique.

Du reste l'extrême droite elle-même commence à comprendre les dangers d'une pareille crise ; déjà M. de Larcy se prononce en faveur de la dissolution ; les hommes de bonne foi de la droite, M. de Belcastel en tête, n'hésitent pas à préférer la dissolution au renouvellement partiel.

C'est ainsi que le vote d'hier a été compris à Paris ; le résultat du scrutin de la commission, loin de produire un mauvais effet sur le public, a été fort bien accueilli ; on a compris qu'il était un grand pas vers la dissolution, et le pays est imprégné du sentiment de dissolution.

On assure que dans le conseil des ministres qui s'est tenu ce matin, le mot de dissolution a été prononcé.

La commission des trente a nommé son bureau :

Président, M. de Larcy.

Vice-président, M. d'Audiffret.

Secrétaires, MM. d'Haussonville et Lefebvre-Pontalis (Amédée).

La même majorité d'hier s'est retrouvée dans le vote pour le bureau, 19 contre 11.

M. Millaud a déposé aujourd'hui les pétitions lyonnaises. Il en est qui ont une portée particulière, celle notamment du 2^e arrondissement qui est un quartier essentiellement conservateur.

La discussion du budget de la justice continue sans incidents. M. Jouvencel propose de diminuer de 175 le nombre des tribunaux de première instance. — 175 d'un coup ! c'est roide !

On passe à la marine. M. Farcy tire la première bordée. Que dis-je, une bordée ? Il n'a pas moins de vingt amendements. Mais il lit. La Chambre a déjà beaucoup de peine à écouter les discours ; quant aux lectures, elle est absolument intolérable.

M. Farcy demande en total dix millions de réduction sur un budget de 148 millions. Il reste le nez penché vers son manuscrit de sorte qu'on n'entend rien.

En terminant, M. Farcy prononce le mot de République définitive ; c'en est assez pour soulever un orage à la droite ; quelques députés se lèvent et interpellent violemment l'orateur.

M. Ancel, rapporteur, se présente pour répondre.

« Ne répondez pas ! ne répondez pas ! » crie la droite, d'un ton colére.

Le rapporteur, pour flatter les passions de la droite, déclare que la commission n'a pas à discuter la République définitive, mais une sorte de contre-budget de la marine, présenté par M. Farcy, et que la commission n'a pas eu le temps d'étudier.

M. Farcy insiste pour obtenir le renvoi à la commission. La droite est butée, irritée, elle rejette et la demande de renvoi et l'amendement de M. Farcy.

CH. QUENTIN.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine.

Paris, 6 décembre 1872.

On nous assure de bonne source que le gouvernement est de plus en plus décidé à la formation. La nomination des Trente ne change rien à la situation ; c'est toujours la même alternative de majorité et de minorité, qui ne diffère entre elles que de quelques voix. M. Thiers comprend que dans cet état de choses il ne peut ni abandonner le pouvoir ni faiblir un seul instant.

Nous savons que l'ambassadeur d'une des grandes puissances européennes a engagé M. Thiers à persévérer dans sa conduite plus fermement que jamais.

Les nouveaux ministres ne sont pas encore nommés. Leur nomination sera sans doute retardée de quelques jours ; mais lorsque le cabinet sera consolidé encore une fois, on nous affirme que le président de la République ne souffrira plus de la voir disloquée par les votes quelconques de la droite monarchique. La droite continuera, si elle veut, de voter contre les ministres ; les ministres ne bougeront plus. La droite s'apercevra que le gouvernement par tous les moyens : le gouvernement résistera par la seule force d'inertie.

M. Thiers restera immobile, appuyé sur son Message du 13 novembre.

Mais, pendant cette lutte, il faut que le pays se prononce énergiquement pour la dissolution et que les listes de pétition à l'Assemblée nationale se couvrent de signatures.

Les numéros du *Sicile* distribués à Paris, le 6 décembre au matin, contiennent toute une feuille de souscription, avec cette formule presque ironiquement polie, qui chatouillera sans doute les oreilles aristocratiques de la droite :

« Les signataires demandent à l'Assemblée nationale de vouloir bien prononcer sa dissolution. »

Un grand nombre de signatures ont été déjà recueillies dans la journée.

Les membres du gouvernement de combat, MM. Rathie, d'Audiffret-Pasquier, etc., réunis hier soir dans un des salons de la Chambre, s'entretenaient de l'attitude à prendre vis-à-vis du gouvernement.

Tous étaient d'avis de recommander la plus grande courtoisie dans les formes, la parfaite modération du langage.

On se souvenait très accommodant avec M. Thiers pour tout ce qui concerne les attributions de pouvoirs publics. M. Thiers demandait-il un veto suspensif ? On accordait le veto. Le droit de réparer à la tribune quand il le voudrait ? Passe encore pour ce droit ! On acceptait même la définition la plus vague et la plus insignifiante de la responsabilité

ministérielle. Mais on repoussait absolument toute proposition qui pourrait avoir pour objet un renouvellement quelconque de la Chambre actuelle.

Il ne faudrait pas croire que les projets du gouvernement de combat sont abandonnés, au contraire. Les diverses fractions de la droite ont un plan, qui se traduit très-clairement dans leurs journaux. Ce plan consiste à écarter pour le moment la question de monarchie et à se grouper pour former un gouvernement aristocratique qui régirait la France en attendant une solution définitive. Ce gouvernement se composerait naturellement des principaux chefs de la droite et du centre droit. Les bonapartistes approuvent le plan et y poussent de toutes leurs forces, sans même demander pour eux une seule place dans la nouvelle organisation. Ils savent que le succès d'une pareille entreprise conduirait en six semaines au rétablissement de l'empire.

Voilà les rêves et les audaces de nos adversaires !

COUP DE VENT

Les promeneurs qui erraient mercredi passé, vers les quatre heures du soir, sur le quai des Célestins, ont pu jurer, pour peu qu'ils aient la poétique habitude de marcher le nez en l'air, d'un singulier effet de lumière. Je ne calomnierai pas Lyon en disant qu'il était, à son ordinaire, complètement enveloppé de brouillards ; et ce ne sera pas un cancan difamatoire, si je fais remarquer que les nuages peignaient tout l'horizon à la détrempée. On eût dit que la compagnie de Loyola avait étendu son noir manteau sur la ville. Seules, au-dessus des maisons sombres, surgissaient, vaguement éclairées, les deux flèches de Saint-Nizier. Et sur la sainte colline, un rayon de soleil se glissant obliquement à travers les nuages, colorait d'une teinte blafarde le clocher de Fourvières.

Le ciel se met-il lui aussi à faire de la politique ? Le vieux Bore, chargé dans le ministère céleste, de la voirie aérienne, charme peut-être ses loisirs par la lecture de la *Décentralisation*. Cela ne ferait pas honneur à la délicatesse de son goût. En signant la feuille de route capricieuse des nuages, il a peut-être des arrière-pensées contre M. Thiers. Et le vent, en faisant le diable à quatre dans les plaines de l'air, pourrait bien avoir l'idée prétenueuse d'imiter les séances de l'Assemblée nationale.

Le fait est que ce spectacle météorologique commentait exactement la situation. La société française n'est-elle pas englobée à l'heure qu'il est dans les ombres qu'amorçait la réaction ? Tout est trouble, obscur, nuageux. Seules au milieu de cet amas de brumes, se dressent triomphalement l'Eglise et la contre-Révolution. Un officier Prussien avait remporté de France (outre un coup de sabre et plusieurs pendules) cette conviction qu'il n'y a de vie en notre nation que dans la bureaucratie et le clergé.

Mais voici que le décor du ciel change brusquement. La montagne de la Croix-Rousse, qui s'élevait comme un cap au-dessus de la cité, surgit à son tour du sein de l'ombre, vivement éclairée par le soleil. La lumière inonde les mille toits de ce promontoire. Elle rayonne d'autant plus qu'une obscurité plus complète cache le pied de la colline. Et devant ce panorama éclatant, on voit pâlir les faîtes des clochers, qui s'évanouissent un à un dans l'ombre.

Faut-il en accepter l'augure ? Le ciel qui est, comme l'on sait, inconstant et variable, se range-t-il du côté de la République ? Le travail et la liberté finiront-ils par s'élever au-dessus des orages et des persécutions de la politique ? Espérons-le, bien qu'il ne faille pas trop compter sur les nuages et sur les hommes d'Etat.

Vous me direz que c'est là de la politique en l'air, et que faire intervenir les nuages dans la situation, ce n'est pas l'éclaircir. Eh ! mon Dieu, l'état de la France n'est-il pas tout brumes, orages et coups de vent ? Nos hommes politiques, réputés naguère les plus graves, prennent au moindre souffle les formes les plus fantastiques. Les plus hautes consciences s'effacent et flottent comme des nuées. Notre tempétueuse Assemblée dépasse les plus furieuses perturbations de l'atmosphère. Elle s'enfle, gronde, rugit, tournoie, menace de tout renverser.

Et qu'en sort-il souvent ?

Du vent.

Les partis qui la composent et en font la mosaïque la plus discordante qu'on puisse imaginer, s'unissent et se divisent, s'agrégent et se désagrégent, se fondent et se dissolvent comme des nuages poussés par la rafale. Les promiscuités les plus immorales se présentent. Les sels les plus opposés se combinent devant les chimistes ahuris. Légitimistes et bonapartistes, cléricaux et orléanistes se mêlent dans un plum-pudding monstrueux.

Mais tout cela a l'inconsistance d'une buée de l'air. Ces agrégations de nuages se dissolvent au moindre souffle. La majorité d'hier est la minorité aujourd'hui, pour redevenir majorité demain et minorité après-demain. Et l'on veut fonder un gouvernement sur ces masses vaporeuses. Il était plus raisonnable celui qui voulait fonder une tour dans les airs.

Mais un coup de vent viendra, qui dissipera toutes ces ombres. La nuit disparaîtra et laissera apercevoir le peuple français dans sa force et dans sa majesté. On y verra clair dans le chemin, et on ne se heurtera plus à toutes les bornes monarchiques. On risquera moins de prendre les vessies pour des lanternes, et les monarchistes pour des patriotes. Ce coup de vent, qui chassera les nuages, c'est la dissolution.

TRISTAN.

On lit dans la correspondance légitimiste de M. A. de Saint-Chéron :

« Tous les groupes de droite sont plus unis que jamais. Le désir de ne pas troubler la tranquillité ne leur permet pas de faire au gouvernement une guerre à outrance. »

Zuze un peu, mon bon, s'ils ne craignaient pas de troubler la tranquillité !!!

Les journaux légitimistes s'efforcent de pallier l'ignominie de leur alliance avec les bonapartistes. Ils essaient même de nier, mais la vérité leur échappe malgré eux. Les voilà, par haine de la République, revenus au point où ils étaient au Deux-Décembre. Ils font cause commune avec le coup d'Etat et ne dissimulent plus leurs haines, même contre les morts qui ont osé lui résister et défendre contre lui la loi. Un journal qui, avant de se rallier à l'empire soi-disant libéral, avait fait une certaine opposition au césarisme napoléonien, la *Décentralisation*, ne craint pas de publier dans son numéro du 6 décembre les incroyables lignes qui suivent :

« Un peintre assez connu dans le parti radical, M. Picchio, avait déposé hier sur la tombe de Baudin un tableau à l'huile représentant la mort du député sur la barricade. »

Grâce à la pluie, ce tableau n'est déjà plus qu'un amas informe de couleurs, et sa vue cause la joie des visiteurs.

MOUVEMENT COOPÉRATIF

Une société coopérative s'est établie à Puteaux, près Paris. Elle a pris pour titre, la *Revendication*. Fondée depuis quelques mois à peine, cette société possède déjà plusieurs boucheries. On entre d'abord dans un état de boucherie fort proprement tenu. Les ménagères entrent là, font leurs acquisitions de viande, et passent dans une autre pièce affectée à la vente de l'épicerie, des comestibles et du vin. En sortant, elles déposent à la caisse, avec leur argent, des jetons de trois couleurs différentes, selon la marchandise achetée (viande, comestible ou vin), et de valeur diverse depuis 5 c. jusqu'à 5 fr. Ces jetons servent à contrôler la vente.

En outre des deux compartiments dont nous venons de parler, la *Revendication* possède deux stoks de réserve, lesquels complètent l'ensemble de ce vaste magasin, situé au rez-de-chaussée. Des caves de la même étendue en dépendent, et peuvent contenir soixante pièces de vin.

La boucherie est la partie la plus récemment ajoutée à l'entreprise. Elle ne donne encore que peu de résultats ; mais la vente du vin répond parfaitement aux espérances des coopérateurs, qui livrent aux consommateurs des produits d'excellente qualité à des prix de beaucoup inférieurs à ceux du commerce ordinaire. Près de mille personnes se fournissent déjà dans les magasins de cette société coopérative. Aussi les fondateurs pensent-ils déjà à entreprendre la boulangerie et à créer une école laïque et libre. Une première réunion a eu lieu le dimanche 17 novembre dans ce but, et l'idée a rencontré tant de sympathies, qu'un deuxième meeting des coopérateurs de Puteaux est convoqué pour le 15 de ce mois. Tout fait espérer que l'école réussira aussi bien que les magasins.

En dépit des agitations politiques soulevées par les hommes de « combat » de la droite, le mouvement dit des écoles laïques se poursuit à Paris avec une grande vigueur. Des cours du soir s'organisent dans l'école de garçons du premier arrondissement. Dans le neuvième, des souscriptions sont activement recueillies, dans le but d'ouvrir une école libre. Des listes circulent également dans le onzième arrondissement (Popincourt). Là, les réacteurs cléricaux viennent de faire enlever la statue de Voltaire que la République de 1870 avait placée sur le piédestal du prince Eugène. On a pris pour prétexte des réparations à faire ; mais tous sont certains dans le quartier que le grand philosophe ne reprendrait de longtemps sa place, si le vent de réaction qui s'élève à cette heure devait continuer à souffler. En attendant, les citoyens du onzième redoublent d'ardeur et ils comptent ouvrir bientôt leur école. Ce sera une éloquentte réponse à l'attaque dirigée contre Voltaire.

Enfin, dans le dix-huitième arrondissement une nouvelle école laïque va être fondée. A. D.

ECHO

Les royalistes se sont à jamais souillés par le contact des bonapartistes. Il n'y a pas de savon capable de faire disparaître cette tache d'huile. L'eau de la Salette, combinée avec l'eau de Lourdes, y perdrait son latin. C'est ce que fait remarquer le *Corsaire* :

« Ils commencent à rougir de leur alliance monstrueuse. La Honte les a pris ; le Remords peut-être ! »

« Quand on dit à l'Union : « Bonjour, la badingouine ! » elle se fâche, l'Union ! Elle ne veut pas qu'on l'appelle ainsi. Pour qu'elle prenne-on ? »

« Mais non ! mais non ! proteste-t-elle ; pas badingouine du tout ! »

« Mais si ! mais si ! ma pauvre Union ! badingouine, vous êtes badingouine !... Vous avez accepté l'alliance, vous avez mis la main dans la main de Roulier, et mangé avec lui la première feuille de l'artichaut ; vous voilà embadingouinée ! Quand des eaux différentes se mélangent, la plus sale donne aux autres sa coloration. Je le répète : vous êtes embadingouinée !... »

La *Gazette de France* regrette amèrement de ne l'être pas aux temps heureux de Charles V. Charles V lui paraît le seul sauveur. Mais à défaut de Charles V, elle se contenterait d'Henri V, et même de Napoléon III.

« Badingouine aussi la *Gazette de France* !... Elle a beau dire :

« Oh ! est-ce Charles V dit le Sage ? Ah ! si nous avions Charles V dit le Sage, pour mener le char de l'Etat !... »

Elle ne donne le change à personne. Elle a mis la main dans la main de Roulier, et mange avec lui la première feuille de l'artichaut, la voilà embadingouinée.

« Ce cri : « Oh ! est-ce Charles V dit le Sage ? » lui est arraché par la contemplation du budget de la guerre. L'armée française coûte cette année 440 millions ! »

Et ces 440 millions, c'est la faute à la République, n'est-ce pas ? — lui font pousser l'exclamation que voici :

« Oh ! est-ce l'époque où la première Assemblée nationale qui se soit réunie sur notre vœu solennel votait, non sans gémir sur la dureté des temps et les besoins de la guerre, cinq millions parisis (cinquante cent mille livres, comme disent les chroniqueurs du temps) ! »

Et elle ajoute :

« Après la bataille de Poitiers, qui nous coûtait moult chevaliers et écus d'or, le Trésor était vide et les arsenaux sans munitions, comme aujourd'hui ; Charles V vint, qui rendit à la France ses trésors et ses soldats !... Oh ! est-ce Charles V ?... Oh ! est-ce Charles V ?... Oh ! est-ce Charles V ?... »

Où, au fait, où Charles V pourrait-il bien être ? Quelqu'un a-t-il vu Charles V par là ?... Ohé, Charles V ! Ohé, Lambert !... »

Dans tous les journaux de la bande aux 334, tous les jours :

« M. Thiers oublie un peu trop que les vingt-six départements qui l'ont nommé, l'ont nommé comme conservateur, et parce que conser-

« Ah ! voilà !... Il y a des moments, n'est-ce pas, où l'on regrette que le mandat ne soit pas impératif ?... »

Des membres de la droite, on peut, sans avoir besoin de transition, passer aux Prussiens :

« Voulez-vous avoir une preuve de la générosité tudesque ? Ecoutez ceci :

« Il y a huit ou dix ans, le cirque de M. Dejean donnait des représentations à Berlin. « Quinze officiers prussiens vinrent prier le directeur de leur permettre de se livrer à des exercices hippiques dans le manège. M. Dejean, qui ne tient les Bonusses qu'en médiocre affection, se faisait tirer l'oreille, mais enfin il céda. »

« Nous payerons ce que vous demanderez, dit un lieutenant chargé de régler l'affaire. »

« Cela ne vous ruinerait pas, répondit M. Dejean ; je ne vous demande rien. »

« Alors, vous nous permettez, je l'espère, de vous témoigner notre gratitude. »

« Un mois après, la veille du départ du cirque, une députation d'officiers se présentait chez le directeur pour lui offrir le témoignage de gratitude annoncé. Savez-vous ce que c'était ? Un porte-cigare de 12 à 15 francs que le directeur s'empressa de donner devant eux au régisseur du manège. »

Les Prussiens seraient-ils plus reconnaissants à l'égard de M. Ducrot, qui leur a rendu de si notables services pendant le siège de Paris ? Je ne sais ; mais les 334 s'empressent de payer à M. Ducrot la dette de reconnaissance des Prussiens.

Mais voyez donc, dit le *Corsaire*, avec quelle ardeur, avec quelle passion ils prennent fait et cause pour Ducrot ! Parce que nous nous sommes permis de demander la révocation du *Championnau*, l'un d'eux s'écriait l'autre soir :

« La désorganisation de l'armée est une des idées fixes des radicaux ! »

Ainsi, à les en croire, la destitution de Ducrot serait le signal de la désorganisation de l'armée ! Ducrot, c'est la chevillière ouvrière, la clef de voûte de l'armée. Ducrot, c'est le pilier sur lequel se tient l'armée, le pieu sur lequel elle est étagée, sur lequel elle repose. Otez Ducrot, supprimez Ducrot, s'écrie Ducrot par la base, crac ! l'armée s'effondre, disparaît, s'évanouit ; plus de Ducrot, plus d'armée !

L'armée ignorait sans doute ce détail... Voilà qui va faire plaisir à l'armée !...

La dissolution est dans l'air. Les personnes qui auraient à aller voir MM. les 334 à Versailles, feront bien de se hâter. C'est ce que pensait judicieusement ce lecteur prudent dont parle la *Liberté* :

« Si on pouvait douter un instant que la dissolution de l'Assemblée soit, dans la pensée de tout le monde, prochaine et inévitable, ce doute tomberait devant l'anecdote que raconte la *Liberté* :

Hier, à Versailles, au moment où nous allions nous mettre à table chez le baron de X..., un de nos plus aimables et spirituels députés, un domestique entra portant sur un plateau une lettre et un almanach.

« Le facteur présente à monsieur le baron ses souhaits de bonne année, dit le domestique. »

« Déjà ! s'écrièrent les convives ! »

« C'est bien, donnez-lui cent sous, dit le baron. »

« Le domestique remercie... »

« Le facteur remercie bien monsieur le baron. »

« Bon. Vous a-t-il dit pourquoi il était venu si tôt ? »

« Oui, monsieur le baron. »

« Pourquoi donc ! »

« Il craint la dissolution. »

A propos des facteurs :

Un journal extrêmement conservateur prétend qu'on a tort de s'apitoyer sur le sort des facteurs ruraux.

Car, dit-il, ils sont rétribués à raison de 0 fr. 06 c. par kilomètre de parcours.

D'où il suit, d'après ce bon conservateur, qu'un homme obligé de faire plus de dix lieues par jour pour gagner 2 fr. 50, doit s'estimer très-heureux.

« Eh bien ! proposez la chose à M. Bathie, et vous verrez comme il vous recevra. »

Un écho lyonnais :

Chacun sait que le côté sud de l'hôtel de ville n'est pas si républicain que le côté nord.

Il y a là deux latitudes politiques bien tranchées. Les fameux votes du 29 novembre n'ont donc pas produit autant de patriotique satisfaction dans la zone sud que dans la zone nord. Brunel se serait même considérablement rembruni. Quant au préfet, il se dit (pardon du calembour) : Quant on est préfet, il faut tâcher de rester en place.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LYON ET LE RHÔNE

Nous prévenons nos lecteurs que nous avons fait faire un nouveau tirage des pétitions à M. le Président de la République et à MM. les représentants.

Nous en tenons des exemplaires à la disposition du public dans nos bureaux.

Nous prions instamment nos confrères de la province de faire comme nous car il nous est difficile de suffire aux demandes qui nous arrivent de toutes parts.

Nous avons reçu d'un conseiller municipal de Villefranche une longue lettre qui explique la protestation que nous avons insérée hier. Le défaut d'espace nous force à en remettre la publication à demain.

Nous avons annoncé l'ouverture de diverses écoles d'adultes due à l'initiative de la Société lyonnaise coopérative pour le développement de l'enseignement libre et laïque.

Dans cette nomenclature, nous avons oublié l'école située rue Saint-Georges, 76.

La *Décentralisation* contient une lettre qu'elle appelle curieuse ; dans laquelle on propose comme moyen d'empêcher « les pétitions pour la dissolution, de propager partout le bruit que, si M. Thiers succombe, ces pétitions serviront d'indications pour faire arrêter et exporter un tiers de la population. »

« Or, ajoute le correspondant de la *Décentralisation*, les républicains sont si courageux que pas un ne voudra plus mettre sa signature sur la pétition. »

Par prudence ou par modestie, l'auteur de cette lettre ne la signe pas.

La feuille légitimiste

On dit la préfecture fort perplexe à ce sujet. M. Brunel, à ce qu'on nous assure, penchait pour l'autorisation de réouverture. M. Cantonnnet — plus moral — ferait la sourde oreille. L'affaire est pendante.

A... (Claudius), avait été chargé par son patron de porter deux tabourets chez un client. En passant sur le quai de l'Hôpital, l'ouvrier vit un rassemblement. On lui dit qu'il y avait à la Morgue une femme assassinée. A... brutalement l'envie de voir la femme; mais il ne pouvait entrer avec les deux tabourets. La curiosité l'emportant, il confia ses deux tabourets à une dame qui lui parut respectable et il alla voir le cadavre. Quand il sortit de la Morgue, la respectable dame était partie avec les tabourets.

Vendredi, à quatre heures du soir, toute la partie du quai Saint-Antoine comprise entre les n° 1 et 12 était en révolution. Un rassemblement s'était formé et grossissait toujours. On voyait les gens courir depuis le quai jusqu'à la cause de tout ce remue-ménage.

Un monsieur passait sur le quai, suivi d'un magnifique chien, genre épagneul, mais de très-haute taille. Au même moment passait un jeune garçon de 14 ans, tenant en laisse, avec une chaîne, un superbe chien de chasse. Soit par méchanceté, soit par étourderie, ce garçon ouvrit l'anneau brisé de la chaîne et le chien de chasse s'élança sur l'épagneul qu'il saisit à belles dents. Le monsieur, voulant défendre son chien, frappa sur l'agresseur à grands coups de parapluie; plus il frappait, plus le chien était furieux. Le parapluie cassa. Exaspéré par les rires de la foule et le danger de son chien, le monsieur arracha un énorme riflard des mains d'un gros dame, qui regardait l'aventure, et coqua avec ce parapluie de rencontre. La dame jeta des cris lamentables et se pend aux basques de l'habit du monsieur en redemandant son parapluie. Hélas! l'infortuné robinson subit le sort du premier et se brisa à son tour.

Un ouvrier qui tenait à la main un énorme maillet, long de trois pieds, le met aux mains du propriétaire de l'épagneul. Et le voilà bichant à tour de bras, et ne réussissant qu'à exciter l'animal furieux. Enfin un boucher saisit un des chiens par la queue, tandis qu'un autre spectateur en fait autant pour l'autre chien, et les voilà séparés.

Et c'est ainsi que les petites causes produisent les grands effets.

Un enfant de douze ans, nommé Pierre Barlier, employé dans la fabrique de bleu de M. Henri, sur le quai de Serin, près de la Tour de la Belle-Alliance, a eu tous les doigts de la main droite broyés dans un engrenage. Il a été immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu.

Nous apprenons que le jury de l'Exposition universelle de Paris vient de décerner à la Compagnie Singer une médaille de vermeil, la plus haute récompense pour les machines à coudre. A l'Exposition de Lyon, la Compagnie Singer a remporté la première médaille d'or et une médaille d'argent supplémentaire.

Nul doute, après des débuts aussi éclatants, que la célèbre maison n'occupe bientôt, sur le marché français une place aussi considérable qu'en Amérique et en Angleterre. (Plus de

deux cent mille machines vendues chaque année!)

Agence générale à Lyon, 2, rue des Archers.

Société d'enseignement professionnel du Rhône. — Dimanche 8 décembre à 1 heure précise, dans la salle de l'ancienne Bourse, au palais St-Pierre, conférence par M. JANSSEN, membre de l'Institut: *Les dernières découvertes sur le soleil*.

Les portes de la salle seront ouvertes au public à midi trois quarts, et une demi-heure plus tôt pour les sociétaires et les élèves munis de leur carte.

Pour les cartes de places réservées, s'adresser au secrétariat de la société, 7, rue des Maronniers, ou au concierge du palais Saint-Pierre.

La société prévient le public qu'un cours de droit commercial va être ouvert à l'école de la Martinière, les mardi et vendredi de chaque semaine, à huit heures du soir. Les inscriptions pour ce cours seront reçues tous les jours au secrétariat de la société et dans le local des cours, aux jours et heures des leçons.

Avis aux tisseurs. — Les tisseurs de la 1^{re} catégorie (article taffetas) sont invités à procéder au renouvellement partiel de la commission d'article, qui aura lieu le dimanche 8 décembre, dans les locaux suivants: 1^{er} et 4^{es} arrondissements. — A la mairie de la Croix-Rouge, de 8 h. du matin à 4 h. 2^e et 3^e arrond. — Chez Autreux, rue Villeroy 27, de 9 h. à 3 h. 5^e arrond. — Mairie du 5^e arrondissement, de 9 h. à 3 h. 6^e arrond. — Chez Mille (aux Grandes-Terres, St-Just), de 9 h. à 3 h. 6^e arrond. — Chez Ollé, rue Garibaldi, 108, de 11 à 3 h.

Nota. — Le livret de sociétaire sera exigé. Les présidents des comités électoraux, COMTE, CARMELLO, CARBONEL, GRINAND.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M^{me} Ernst donnera demain dimanche, au Casino, sa neuvième matinée.

Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de publier en extenso le programme de cette séance qui est d'une richesse sans égale.

Le succès de M^{me} Ernst va sans cesse croissant: que ce soit à l'Hôtel Collet ou dans la salle du Casino, les applaudissements sont aussi chaleureux et aussi mérités.

Nous sommes priés de rappeler que M. Perraud vient d'ouvrir son 24^e cours gratuit de musique pour adultes hommes et dames, et qu'il reçoit les inscriptions jusqu'au 16 décembre.

Le cours a lieu les lundis et jeudis, de 8 h. à 10 h., quai de l'Hôpital, 12, au 2^e. On s'inscrit à la leçon ou chez le professeur rue Octavio-Mey, 5, au 3^e.

LOIRE. — On nous écrit de Saint-Chamond, 4 décembre:

« L'adresse des conseillers municipaux de Saint-Chamond au président de la République a été très-vivement attaquée et incriminée dans une lettre adressée au *Mémorial de la Loire*. Nous en avons saisi de cette diatribe réactionnaire, ce journal l'a fait suivre de commentaires les plus violents contre le mouvement des adresses municipales qualifiées d'illégales, de subversives et représentées

comme autant de provocations à un coup d'Etat.

« Est-ce bien vous, ô *Mémorial de la Loire*, qui osez tenir un pareil langage, et auriez-vous la mémoire assez courte pour ne plus vous rappeler l'empire que vous avez si honnêtement soutenu? Prendriez-vous la population du département pour un ramassis d'imbéciles? Pensez-vous qu'elle ait déjà oublié votre triste passé? »

« Vous qui avez applaudi au coup d'Etat, aux fusillades du boulevard Montmartre, aux déportations, aux proscriptions des républicains, et qui après les *glorieuses journées* de Décembre, avez légalisé les bottes de Bonaparte, — ce dont vous avez été récompensé par la riche prébende des annonces judiciaires, — c'est vous qui venez ériger au coup d'Etat, à l'illégalité, parce que la France, fatiguée des manœuvres coupables des ennemis de la République, réclame des élections générales par la voix de ses conseillers municipaux? »

« Vous ne désapprouviez pas les adresses de ces conseillers alors que sous la pression des maires à gages, ils accablaient l'honnête famille impériale des protestations d'un dévouement de commande? »

« Vous ne vous faisiez même pas fauto, ancien organe du père Garnier de la *Démocratisation*, d'exalter en de longs dithyrambes la valeur de ces hommages par ordre rendus au sauveur du 2 décembre. »

« Et cependant, ô *Mémorial*, vous savez fort bien que le parjure n'avait sauvé en somme que sa personne d'une poursuite criminelle pour vol des fonds de la loterie des lingots d'or, et son digne entourage de la saisie des huissiers. »

L'essor considérable donné depuis une quinzaine d'années à l'établissement des chemins de fer, la substitution de la fonte ou du fer à l'emploi du bois, soit dans les constructions navales, soit dans l'architecture, soit dans les arts mécaniques, a fait de l'industrie métallurgique un des principaux éléments de notre production nationale. Il importe donc d'assurer une progression croissante, une activité régulière à notre marche sidérurgique.

La consommation des produits métallurgiques a subi une augmentation si rapide, que les différents pays qui possèdent les principaux moyens de production se trouvent débordés actuellement par les demandes qui affluent de toutes parts; leur insuffisance d'action est manifeste. C'est ainsi que les Etats-Unis d'Amérique estiment pour l'année 1872 leur déficit dans la production de la fonte à plus de 600,000 tonnes.

Les usines d'Angleterre si nombreuses et si puissantes qui, jusqu'à ce jour, ont approvisionné la plus grande partie des pays étrangers, ont vu leurs exportations s'accroître de 150,000 tonnes pendant le premier trimestre de l'année courante. La Belgique voit également ses forges à peu près impuissantes à répondre aux commandes qui lui arrivent et dont le développement général de l'outillage industriel promet une continuité de plusieurs années.

En présence d'un concours de circonstances aussi favorable au marché métallurgique, les industriels français doivent avoir confiance dans un avenir prospère, et les capitalistes doivent encourager tous les efforts tendant à étendre nos moyens de production.

Depuis 1860, les progrès réalisés en France comme fabrication métallurgique ont placé notre pays au même rang que les nations qui avaient, pour ainsi dire, gardé jusqu'à ce jour le monopole du commerce des fontes et des fers. Nous avons lutté courageusement et défilé

la concurrence des pays étrangers sur la plupart des marchés. Ce succès a été remporté dans des moments bien plus difficiles qu'à l'époque actuelle. La demande en est arrivée à dépasser de beaucoup la production possible; il y a donc une place avantageuse à prendre dans cette industrie spéciale, ne laissons pas échapper un moyen certain de concourir utilement à la prospérité de notre commerce.

BOURSE DE LYON

7 DÉCEMBRE

Décidément la politique n'effraie pas la Bourse qui trouve moyen, aujourd'hui samedi, de faire de la hausse. Il ne faut pas se faire illusion pourtant, il n'y avait point d'animation, la spéculation préfère conserver ses positions sans les augmenter.

L'emprunt 1872 se traite de 85 75 à 85 82 1/2 et l'emprunt libéré de 83 40 à 83 42 1/2.

La rente 3 0/0 est encore mieux tenue à 53 12 1/2.

Le rapprochement des tirages de janvier provoque un mouvement de hausse sur les divers emprunts de la ville de Paris; d'ailleurs, l'émission de l'emprunt de 53 millions paraît reculée et le gouvernement vient de déposer à la Chambre un projet de loi par lequel il s'engage à prendre à sa charge 140 millions sur l'emprunt de 200 millions de guerre de la Prusse.

On cote les Ville 1869, 274 50 et les Ville 1871 247 fr.

L'Italien est lourd à 68 15; on parle de crise ministérielle en Italie.

L'Autrichien, offert hier, est très-demandé aujourd'hui de 798 75 à 800 francs; la recette de la semaine arrive avec une diminution de 47,000 florins.

Le Lombard reprend aussi à 463 75. Nous avons quelques détails sur l'assemblée du Creuzot du 30 novembre. Le rapport des gérants dénote une situation éminemment prospère: les dépenses de transformation nécessitées par la production en grand de l'acier Bessemer ont été passées par profits et pertes; les frais de gros entretien et d'entretien courant ont été payés par les prix de revient des diverses industries.

L'ensemble des usines s'améliore et le capital immobilier n'augmente pas; des marchés de charbons avantageux ont été passés et enfin l'acquisition de la part de Beaubrun de MM. Girerd-Nicolas fournira le complément de houille dont on aura besoin.

Le résultat de l'exercice est représenté par un dividende de 60 fr. par action; et, cependant ce chiffre élevé, qui à notre connaissance n'avait jamais été atteint dans les exercices précédents, paraît devoir être facilement acquis pour l'exercice prochain et on peut espérer, sauf événements imprévus, qu'il pourra être maintenu pendant un certain nombre d'années.

Aussi les actions sont-elles très-recherchées à 780 francs.

Le Londres arrive en reprise à 25 64 le versement, sans vendeurs.

L'or est redemandé à 7 et 8 fr.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite du GOUVERNEMENT DU COMBAT.

DÉPÊCHES

Dépêches du matin

Dépêches de l'Agence Havas.

Paris, 6 décembre, 7 h. 5 soir.

La commission constitutionnelle a élu M. Larcy, président; d'Audiffret-Pasquier, vice-président; d'Haussonville et Aimée Pontalis, secrétaires. L'Assemblée continue la discussion du budget. Aucun incident.

Bourse lourde; peu d'affaires; marchés étrangers faibles.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES

Versailles, 6 décembre, 2 h. 35 s.

Le *Siècle* publie en tête de ses colonnes une pétition pour la dissolution.

Le bureau de la commission des 30 se compose de MM. Larcy, d'Audiffret, d'Haussonville et Pontalis.

L'idée de la dissolution gagne du terrain.

CH. QUENTIN.

Paris, 6 décembre, 11 h. 35 s.

Les budgets de la justice et de la marine sont votés sans incident.

On annonce pour demain un discours de M. Dupanloup contre M. Jules Simon. C'est le jeu de quilles qui continue.

La pétition pour la dissolution se couvre de signatures.

La pétition lyonnaise a été déposée aujourd'hui.

On parle de M. Goulard pour l'intérieur, M. Fourtou à l'Agriculture et M. Teisserenc aux Finances (?)

CH. QUENTIN.

Dépêches du soir

Paris, 7 décembre, 8 h. 20 m.

Le *Figaro* annonce que des membres de la commission constitutionnelle, parmi lesquels était M. d'Audiffret-Pasquier, sont allés spontanément chez M. Thiers avec lequel ils ont eu un long et courtois entretien. Le journal ajoute: On a trouvé le terrain de la conciliation.

Au *Journal officiel*: M. Kératry est nommé commandeur de la légion d'honneur.

M. Duport, chef de bataillon de la garde mobile du Rhône, est nommé chevalier.

Paris, 7 décembre, 12 h. 20 s.

Hier, longue entrevue courtoise et conciliante entre MM. de Larcy, d'Audiffret et M. Thiers. M. le duc d'Audiffret dit que le centre droit et une partie de la droite ne sont pas opposés à la République conservatrice. La situation paraît notablement détendue (1).

La commission se réunira lundi. Elle a décidé d'examiner l'ensemble des questions constitutionnelles et de faire un rapport commun.

Le bruit s'accrédite que M. de Goulard est appelé à l'intérieur, M. Léon Say

Nous publions ces dépêches sous toutes réserves, tenant pour également partiales ou erronées les appréciations du *Figaro* et de l'Agence Havas. (Note de la rédaction.)

aux finances, M. Fourtou aux travaux publics.

Le *Journal officiel* publiera les nominations demain ou lundi.

THÉÂTRES

Aujourd'hui Samedi 7 décembre 1872

Grand-Théâtre

représentation de M. LASSALLE, 1^{er} sujet de l'Opéra de Paris

Guillaume Tell. M. LASSALLE remplira le rôle de Guillaume Tell.

Un cas de conscience, comédie en 1 acte.

On commencera à 7 h. 1/2

Guillaume Tell à 8 h.

Théâtre du Gymnase (quai St-Antoine)

représentation de

Le Centenaire. Le Musée d'Anatole.

On commencera à 7 h. 1/2

SIROP BOISSONNET

DÉPOT GÉNÉRAL: PHARMACIE BOISSONNET

Cours de Brosses, 18, Lyon

Guérit sûrement et promptement rhumes, enrouements, toux d'irritation, extinctions de voix, maux de gorge, bronchites, crachements de sang, catarrhes, gripes, coqueluches, toutes les irritations de la poitrine et du larynx, toutes les inflammations des intestins.

Expérimenté depuis plus de 30 ans, le sirop Boissonnet compte ses guérisons par milliers et occupe le premier rang parmi les pectoraux.

Le sirop Boissonnet se trouve PARTOUT.

69 — Rue de l'Hôtel-de-Ville — 69

RÉOUVERTURE

DE LA

BRASSERIE DE BELFORT

Anciennement BRASSERIE DE MUNICH

A partir du samedi 7 décembre courant

L'établissement est entièrement remis à neuf. Toutes les consommations sont de premier choix et consistent principalement en: Bière Tourtel de Strasbourg, bière de Vienne, choucroute de Strasbourg, jambons, cervelas et saucisses fumées aussi de Strasbourg; soupes au fromage, côtelettes, beefsteaks, etc., etc.

Billard au sous-sol

(267)

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU RHONE

VILLE DE PARIS

EMPRUNT MUNICIPAL DE 1871

Les porteurs des obligations provisoires de l'emprunt de la ville de Paris 1871, sont prévenus que, d'après l'article 11 du cahier des charges, ils seront déchargés de leurs droits aux tirages s'ils n'ont demandé l'échange de leurs titres contre les obligations définitives avant le 31 décembre 1872, délai fixé par arrêté de M. le Préfet de la Seine en date du 28 septembre 1872.

Le trésorier général, Comte d'ESPAGNAT.

(272)

31, rue de Lyon, 31 A LA VILLE DE LYON 31, rue de Lyon, 31

Les grands Magasins de Nouveautés A LA VILLE DE LYON, viennent de traiter toutes les fabriques principales de France plusieurs affaires qui seront mises en vente à partir de **lundi 9 décembre**. Ces opérations dépassent de beaucoup toutes celles faites précédemment.

Le calme qui existe depuis quinze jours sur les places de fabrique a permis à cette Maison d'obtenir des prix sans aucun précédent.

Nous citerons particulièrement les lots les plus saillants de bon marché:

COMPTOIR DES SOIERIES

UNE AFFAIRE en soierie, Taffetas noir cuit, grande largeur, se vendant partout 8 75, à 5 90

UNE AFFAIRE en Draps de Paris noirs, grande largeur, annoncés par les meilleures maisons de Paris à 12 75, et vendus à LA VILLE DE LYON seulement 8 75

100 PIÈCES Poulx de Soie cuit, rayé et cannelé, haute nouveauté, d'une valeur de 9 fr. à 5 90

Jamais on n'aura en la facilité d'offrir un cadeau d'une certaine importance à aussi bas prix qu'en voulant bien profiter des articles ci-dessignés:

COMPTOIR DES CACHEMIRE DES INDES

UNE AFFAIRE HORS LIGNE: CHALES longs et carrés, rayés très-fin, au prix unique de 55 00

CHALES longs, galeries à motifs blancs, à 690 00

CHALES carrés, galeries à motifs blancs, à 450 00

Choix immense en chales longs et carrés de Cachemir.

COMPTOIR DES CHALES FRANÇAIS

UNE AFFAIRE EN: CHALES longs, pure laine, à 45 00

CHALES longs, rayés, à 35 00

CHALES carrés, galeries, à 18 00

Toutes les collections en chales longs, cachemire nouveautés pour corbeilles de mariage.

COMPTOIR DE CHALES FANTAISIE

CHALES longs pure laine écossais, très-fins, à 17 50

CHALES carrés 8/4 velours laine, tous les nouveaux klans, au prix unique de 13 90

Toutes les collections en CHALES longs et carrés, haute nouveauté.

COMPTOIR DES FICHUS ET CRAVATES

CHALES en cachenez soie croisés, à 4 90

CHALES pour poche, de Lyon et des Indes, depuis 3 90

CHALES pour hommes, haute nouveauté, depuis 1 25

CHALES pour dames, depuis 0 75

COMPTOIR DES LAINAGES

100 PIÈCES Drap-Vigogne pure Laine toutes nuances nouvelles au prix extraordinaire de 2 45

100 PIÈCES Sergé et Diagonales anglaises, étoffe très-forte et brillante pour costumes d'une valeur de 3 fr. à 1 45

Choix immense dans tous les prix de Cachemires, Satin, Montpensier, Biarritz, et Drap Zéphir pour Robes et Costumes complets.

Plusieurs broderies très-riches, toutes couleurs, vendues partout ailleurs 90 fr., à la Ville de Lyon, au choix, 30 fr.

COMPTOIR DE DEUIL

100 PIÈCES Cretonnes noires anglaises, très-brillantes, de 2 fr. 25, au prix unique de 1 25

300 PIÈCES Reps, qualité très-forte, à 1 45

500 PIÈCES Alpaga, aussi brillant que la soie, d'une valeur de 4 fr. 50, à 2 45

COMPTOIR DE DRAPERIE

100 PIÈCES Waterproofs pour vêtements et confections, à 2 95

200 PIÈCES Nouveautés, pour vareuses et confections, unies et rayées, d'une valeur de 7 fr., à 3 90

2500 PANTALONS en cuir laine, très-forts et toutes couleurs, le pantalon, par 1^{er} 20, à 3 50

COMPTOIR DE CONFECTIONS POUR DAMES

1^{re} Médaille à l'Exposition universelle de Lyon pour la confection et le bon goût de ses modèles.

PELISSES Cachemire, doublées fourrure 170 00

PELISSES Soie 215 00

PALETOTS Velours garniture 115 00

DOLMANS 110 00

DOLMANS & PALETOTS Soie 39 00

COMPTOIR DES TOILES

100 PIÈCES Toile ménage p. draps sans couture, larg. 2^m 40, à 3 60

1000 DOUZAINES Mouchoirs-Cholet, pur fil, la douzaine 2 75

COMPTOIR DE BLANC DE COTON

500 PIÈCES Madapolam extra fort, largeur 0.80, valeur réelle 0 fr. 90 à 0 55

500 RIDEAUX brodés 6/4, hauteur 3 mètres, dessins nouveaux, valeur réelle 15 fr. à 6 75

COMPTOIR DE LINGERIE

MOUCHOIRS ourlés à jour et initiales brodées 0 95

GRAND CHOIX de parures, toile et dentelle, depuis 2 45

COMPTOIR DE CHEMISES POUR HOMMES

CHEMISES Madapolam 2 95

CHEMISES Madapolam extra fort 4 90

CHEMISES Tissu anglais, haute nouveauté 7 50

500 DOUZAINES Faux-cols percale fine, la 1/2 douzaine 2 25

COMPTOIR DES TISSUS CHAUDS POUR ROBES, COSTUMES ET ROBES DE CHAMBRE

200 PIÈCES Tartans écossais et à carreaux, nouveautés de la saison, tissu très-chaud et de bonne qualité, au prix exceptionnel de 0 95

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

M. Baboin, rue des Tables-Claudiennes, 20, ayant acquis de M. Vachez un fonds de café que ce dernier exploitait à Lyon, rue des Tables-Claudiennes, n° 51, invite les personnes qui auraient des droits à faire valoir sur le prix de cette vente, à faire leurs réclamations dans le délai de dix jours à partir de la présente publication, sous peine de déchéance. 268

PLACEMENT AVANTAGEUX

On demande à emprunter 400 francs pour neuf mois, garantis trois quarts en bijoux et un quart sur récolte, article de première nécessité. Ecrire poste restante à M. W. A. O., Lyon (affranchir). 500

ON DESIRE obtenir à Lyon ou à Marseille, Bordeaux, un emploi quelconque, soit la gérance d'un établissement, le dépôt d'un article spécial, la représentation et au besoin les voyages d'un bon maître. S'adresser à M. Denis DIDIER, 73, rue de Chabrol, à Lyon. 260

MALADIES SECRÈTES
GUÉRISON prompte, radicale et peu coûteuse. Consultations tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.
Rue Lanterne, 17, au 2^e.

MALADIES NERVEUSES

SIROP ANTI-GASTRALGIQUE
Ce sirop guérit toutes les affections, Douleurs et Crampes d'estomac, Maux de tête, indigestions, Nausées, Vomissements, Coliques, Diarrhées, Affaiblissement de la Voix, de la Respiration, Tremblement involontaire, Epilepsie, etc., etc.

POUDRE ANTI-NERVEUSE
dite **Petit Tabacquet**

Cette Poudre se prise à la manière du tabac, deux ou trois fois par jour. On y a recours dans les cas de Névralgie frontale, Migraine (vulgairement appelée mal de tête), Rhume de cerveau, Folie, Perte de la mémoire, etc., etc.

S'adresser à LYON

à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5

AVIS AU COMMERCE

A L'INDUSTRIE

Plusieurs négociants, associés et lorrains, à la recherche d'industries auxquelles ils pourraient offrir un concours pécuniaire et actif, prient les maisons désireuses d'entrer en rapports d'écrire franco, 7, rue de Béarn, à Paris; à M. V. OVEN.

Joindre un timbre-poste pour la réponse.
S'y adresser aussi pour tous renseignements sur le commerce de Paris. (129)

MACHINE A COUDRE

SILENCIEUSE ET INDÉCOUSABLE

LA PARISIENNE

AYANT OBTENU LA MÉDAILLE D'OR
A l'Exposition universelle de Lyon

LÉON FRÉMIOT, DÉPOSITAIRE
F. 160 Rue de Lyon, 48 et 50 F. 182

Avec guides ordinaires SANS BOÎTE Avec guides complets ET BOÎTE

PHARMACIE GRAND

38, rue Centrale, 38, LYON

DÉPOT GÉNÉRAL
DES THÉ ET SIROP ANTI-ASTHMATIQUES ANGLAIS

du Docteur M'KENNIE
Ces Médicaments, répandus depuis fort longtemps en Angleterre, et d'une efficacité incontestable, se recommandent particulièrement dans les cas d'Asthme, d'Oppression, de Catarrhe, de Bronchite, de Rhume intense, et dans toutes les Affections des voies respiratoires, etc., etc.

ELIXIR ANTIDIARRHÉIQUE

ANTICHOÛRIQUE ET TONI-STHÉNIQUE

Employé avec succès pour combattre la Dysenterie, la Diarrhée et toutes les affections intestinales et cholériques.

BRILLANT POLYMÉTALLIQUE

pour nettoyer les Ustensiles en cuivre, l'Argenture, la Dorure, etc.

Se trouvent dans les principales pharmacies et maisons de droguerie françaises et étrangères.

MIXTURE BERTRAND POUR INJECTIONS

Remède supérieur, connu depuis 25 ans. — Chez l'inventeur, Pharmacie générale, place Bellecour, 21. Succursale à Paris, rue Myrrha, 63. — Le flacon : 5 fr. — Capsules au Baume de Copahu, 2 fr. au lieu de 4 fr. (139)

AGENCE DE PUBLICITÉ

J. MALIGNON

LYON — 14, rue Tupin, 14 — LYON

AFFICHAGE GÉNÉRAL

Ville, Banlieue et toute la France

Cadres et Emplacements réservés à l'Affichage

Distribution d'Imprimés sur la voie publique et à domicile

Plage, Mise sous Bande et Enveloppes de Prospectus à très-bas prix. — Spécialité pour impressions d'Affiches, Prospectus, Factures, Cartes-Adresses, etc. (133)

AVEZ-VOUS

BESOIN D'ARGENT?

ALLEZ AU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ACHAT

8, Rue de la Préfecture, à l'entresol

On achète toutes sortes de Bijoux, Diamants et Pierres fines, Horlogerie, ainsi que les matières d'or et d'argent. Toute espèce de Marchandises en Rouennerie, Draperie, Toiles et Calicots, Rubans et Dentelles, Lingerie, Soierie, Bonneterie, Mercerie et Quincaillerie, Chaussures, Machines à coudre, Fianças, Mobiliers et tous genres, Sables de toute espèce, toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété. En un mot, toutes sortes d'Objets ou Marchandises ayant une valeur quelconque.

Vente au Comptant (36)

MERCERIE, BONNETERIE, GANTERIE, ROUENNERIE

LAINAGE ET NOUVEAUTÉS

Toilerie et articles de Blanc, Foulards, Gravates, Nouveautés de Paris

FABRIQUE DE CHEMISES

Gilets et Caleçons de Flanelle

AUX QUATRE SAISONS

MAISON MUSSILLON

Fondée en 1846

Pour cause d'extension de commerce, la Maison MUSSILLON, ci-devant rue de la Reine, 31, est transférée rue de Bourbon, 55, et rue de la Reine, 30. Elle a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle continuera, comme par le passé, à tenir les mêmes articles, et qu'elle fera toujours tous ses efforts pour mériter la confiance qu'elle s'est acquise jusqu'à ce jour. (263)

TOUX, RHUMES, CATARRHES

ASTHMES, OPPRESSIONS ET COQUELUGHES

Quelque année d'expérience et de succès ont placé le Sirop DUREUIL au premier rang de tous les pectoraux. D'un goût très-agréable, il joint d'un succès sûr et rapide, dans toutes les maladies de la poitrine et du larynx.

Recommandé par les sommités médicales, ce Sirop ne compte plus ses succès. Dépôt général 38, rue de Chartres, phar. Dubreuil et chez les pharmaciens suivants : MM. Aroud, rue Lanterne, 2, Chéblanc et Co, rue Tupin, Fayolle, rue Saint-Côme, Richard, rue Gentil, Riaux, rue Saint-Jean. Exiger la signature. (132)

SAVON LA LUNE

Usine à vapeur

A MARSEILLE

F. SCHMIDLIN, seul Concessionnaire

12, quai de l'Hôpital, 12.

LYON

Economie de 30% par l'emploi de ce nouveau produit.

(Se trouve dans les principales maisons d'Épicerie. (Voir à l'Exposition universelle, 5^e galerie, produits chimiques) 51

INJECTION VÉRALE INFAILLIBLE

La seule guérissant les écoulements les plus anciens. Un flacon suffit

Prix 5 fr. avec prospectus. Pharm. BARRAJA, c. Lafayette, 115, Lyon

AMER AFRICAINE

De G. FICON

DISTILLATEUR A PHILIPPEVILLE, CONSTANTINE ET BONE

(Algérie)

L'immense succès obtenu, depuis longtemps, en Algérie, par l'Amer africain, s'affirme avec rapidité en France et à l'étranger. Ses qualités apéritives, toniques et fébrifuges, le font préférer à tous les bitters connus. Après avoir été médaillé à toutes les Expositions, l'Amer africain Picon vient encore de recevoir, aux Expositions de Lyon et Paris (1872), les plus hautes récompenses dues à ses qualités hygiéniques.

L'Amer africain se trouve dans tous les Etablissements de premier ordre.

À Marseille, général, pour la France et l'exportation, 50, rue Olivier, à Marseille.

Représentant à Lyon, M. EUGÈNE ROY, 5, petite rue Longue.

REPLACEMENTS MILITAIRES

MAISONS RÉUNIES

PELLETOT et GRANGE

POUR SOUSCRIRE :

S'adresser au bureau : place Bellecour, 17

PAIEMENT APRÈS LIBÉRATION

COMPTOIR DE LYON

Ci-devant quai de l'Hôpital, 6

M. PHILIBERT prévient le public qu'il vient de transférer son établissement rue CENTRALE, 32, entrée principale, rue Tupin, 8, près la rue Mercière. (260)

TÉNIFUGE VEZU

PRÉPARATION D'UNE EFFICACITÉ CERTAINE pour l'expulsion

DES TÉNIAUX OU VERS SOLITAIRES

Pilules d'iodure de fer, inaltérables, au beurre de cacao. Huile de Foie de Morue ferrugineuse. Pharmacie VEZU, cours Morand, 5, à Lyon (140)

DIABÉTIQUES

LA PEPTONE ESTRAGNAT

Est un élixir agréable, convenant aux personnes affaiblies par la maladie et auxquelles on ne peut administrer d'aliments solides, spécialement ordonné contre l'affaiblissement causé par les diabètes de langueur, la phthisie, la bronchite chronique. Fait disparaître rapidement le sucre de l'urine.

Le flacon, 10 francs. Le demi-flacon, 5 francs.

Pharmacie ESTRAGNAT, place Kléber (Brotteaux-Lyon)

MALADIES DE POITRINE

HUILE PURE

DE FOIE DE MORUE DE TERRE NEUVE

Extrait au moyen de la vapeur d'eau et privé complètement de toute odeur et d'acidité désagréables à l'aide de la caféine (principe aromatique du café)

J^e. ABONNEL, phien de 1^{re} classe de l'Ecole de Paris

TABAC ANTI-ASTHMATIQUE DES ANTILLES

CONTRE OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, COQUELUGHES

2 fr. 50 le Paquet

LYON, 12, Cours Morand, LYON

NÉVRALGIES

GUÉRISON CERTAINE PAR LA

POUDRE ANTINÉVRALGIQUE

Prix : 2 fr. la Boîte. — La 1/2 Boîte 1 fr.

Dépôt à la Pharmacie Langlade, rue Thomassin, 8, et à la Pharmacie de la Grande-Côte, 97.

A CÉDER

CAFÉ - COMPTOIR

ET COMMERCE DE VINS

en pleine prospérité

Situé dans le quartier le plus fréquenté du centre de Lyon

S'adresser au bureau du Journal. (198)

LA POMMADE

DE PONCET, PHARMACIEN

ARRÊTE RADICALEMENT

LA CHUTE DES CHEVEUX

PHARMACIE PONCET

Cours Morand, 19

BOURSE DE PARIS — Vendredi 6 Décembre 1872 de midi 1/2 à 3 heures.

RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME.				OBLIGATIONS.				VALEURS AU COMPTANT					
Dern. rev.		Prémier cours.	Dernier cours.	Précéd. clôture.	Hausse	Baisse	Précéd. clôture.	Dernier cours.	Dern. rev.		Précéd. clôture.	Dernier cours.	
3	0/0	82 95	82 90	82 95			Tresor, r. 500, int. 20 f. juillet.	430	427 50	15	Caisse Mires	147	145
	Jouissance 1 juillet.	f.c.	83 04	83	13		Seine, r. 225, int. 9 f. juillet.	207 50	206 50	2 3	Sous-comptoir des entrepreneurs.	151	145
	0/0 Emprunt 1871, 69 f. 50 payés.	f.c.	83 20	83 07	13		V. Paris 30-50 3/0, r. 500, mars.	375	374 50		Compt. Naud (Bonnard), janvier.	157	152
	Jouissance 16 nov.	f.c.	83 33	83 40	12		— 1865 4 0/0, r. 500, février.	440	436 25		Credit lyonnais, janvier.	159	159
	libéré.	f.c.	83 45	83 40	15		— 1869 3 0/0, r. 500, janvier.	273 75	273		Sous-comptoir du commerce.	161	161
5	0/0 Emprunt 1873, 14 f. 50 p.	f.c.	83 65	82 71	85		— 1871 3 0/0, r. 500, 7 juillet.	245 75	247 50	30 50	Credit foncier suisse.	471 35	470
	Jouissance 16 nov.	f.c.	83 70	85 70	85	15	V. de Bordeaux, int. 3 fr., nov.	80	79		Credit rural.	383	383
	1/2 0/0, jouissance 22 sept.	f.c.	76 50	75 23	75		V. de Lille 1860, int. 3 fr., avril.	92	92	37 50	Messageries maritimes.	530	533 75
	5/0 (MORGAN) r. 500 fr. int. 30 fr.	f.c.	498 78	498 75	500	1 25	V. de Lille 1860, int. 3 fr., janvier.	84	84		Docks de Saint-Ouen	99	93 75
270	BANQUE DE FRANCE, jouissance déc.	f.c.	493 00	492 00	433 00		Ville de Roubaix.	35 50	33		Docks de Marseille	1862 50	189
27 50	COMPTOIR D'ESCOMPTE.	f.c.	603 78	603 75	607 59	3 75	V. de Bruxelles, 62, int. 3 fr., janv.			10	Magasins généraux.	300	300
	800 fr. — Jouissance août.	f.c.	605	608	605		— 68, int. 3 fr., juin.	441 25	445	18	Compagnie générale des eaux.	355	360
	CREDIT AGRICOLE, 200 fr. p. J. juillet.	f.c.	412	413	452 50	2 50	Foncières, 4 0/0, id.	437	435	26 25	Compagnie industrielle linière.	350	350
32 50	CREDIT FONCIER.	f.c.	442	443	845 75	3 50	— 1863, id.	430	430	10	Caz central Lebon.	250	250
	800 fr. — 350 fr. p. J. juillet.	f.c.	438	445	445	1 25	— 3 0/0, id.	387 50	395	30	Caz général.	360	360
9	SOCIÉTÉ GEN. ALGER. — J. mai.	f.c.	435	445	445		— 10 ^e , id.	79	80		Usines à gaz réunies.	175	172 50
	CREDIT INDUSTRIEL, 500 f. 125 p. J. mai.	f.c.	638	632 50	632 50	3 75	Communes, id.	330	325	26	Gaz de Marseille.	465	465
	CREDIT MOBILIER.	f.c.	412 50	410	413 75	2 50	Algériennes, 6 0/0, r. 150, août.	104	104	16	Union des gaz, août.	166	166
	800 fr. — 350 p.	f.c.	412 50	418	417 90		— 5 0/0, r. 150, juin.	410	397 50		Gaz de Bruxelles.	830	830
12 50	SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS — J. mai.	f.c.	563 75	543 75	543 75	7 50	Foncière col., 5 0/0, r. 500, février.	475	475	12 50	Comp. de Paris, janvier	595	595
32 50	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.	f.c.	563 75	567 50	560	2 50	— 6 0/0, r. 600, février.	348 75	348		Voiture de Paris.	223 50	223 50
	800 fr. — 250 fr. p. J. oct.	f.c.	1305	1302 50	1305		Orléans 1842, 4 0/0, juillet.	940	940		Romain privilégié.	306 25	307 50
	BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS.	f.c.	1302 50	1308 50	1307 50		Rouen 47-49, 5 0/0, juin.	535	535		Vicille-Montagne.	229	229
62 50	1,000 fr. — 500 fr. p.	f.c.	618 75	620	625	5	Havre 1845, 5 0/0, mars.	890	890	12	Gaillaume-Luxembourg.	229	229
	BANQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE.	f.c.	618 75	620	625		Lyon, 1852 54, 5 0/0, juillet.	970	970	25	Est-Hongrois.	327 50	327 50
33	EST.	f.c.	508	500	506 25	6 25	Quetz 1852-54, 5 0/0, juillet.	930	930	12	Suez, délégations.	365	363 75
	800 fr. — Jouissance nov.	f.c.	508	520	512 50		Est 5 0/0, r. 650, juin.	437 50	428	60	Cable français.		
	PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE.	f.c.	882 50	882 50	882 50	3 75	Bale 5 0/0, g. p. l'Etat, juillet.	435	435				
50	LYON — Jouissance nov.	f.c.	882 50	882 50	882 50		Médit. 5 0/0, g. p. l'Etat, avril.	428 50	430				
	MID.	f.c.	585	582 50	582 50		Bourbonnais, id.	297	297	30/0	Autrichiens 1853, 5 0/0, janvier.		
58	500 fr. — Jouissance juillet.	f.c.	972	972	970 50	5	Méditerranée, 22-25, gar. id.	297	297	5/0	— 1864, 200 fr. juin.		
	NORD.	f.c.	972	972	975		Nord, id.	288 75	289	24 15	Domaniales autr., r. 300, septemb.	268	268
56	400 fr. — Jouissance juillet.	f.c.	807 50	810	805	5	Orléans, id.	273 50	273	15	Empr. danubien, 5 0/0, janvier.	98	98
	ORLÉANS.	f.c.	807 50	807 50	807		Victor-Emmanuel, gar. avril.	260	260	80/0	Emprunt hongrois, janvier.	240	238 50
5	800 fr. — Jouissance oct.	f.c.	501 25	501 25	502 50	1 25	Grand-Central, id.	273 50	273	15	— égypt., v. r. 70, janvier.	420	430
	OUEST.	f.c.	501 25	501 25	502 50		Genève 1853, id.	267	267	70/0	— obl. 60, janvier.	478 75	477 50
5 0/0	800 fr. — Jouissance oct.	f.c.	675	675	672 50	2 50	— 1857, id.	266	266	70/0	ottoman 1860, janvier.	350	353
32 50	CHARANTES. — Miss. Reiter	f.c.	675	675	675 50	2 50	Lyon, 3 0/0, avril.	267	267	30	— 1863, janvier.	366 25	366 25
	800 fr. — 400 fr. p. — Jouiss. août	f.c.	253 50	258 70	253	3 75	Lyon-Fusion, juillet.	273 50	271 75	30	— 1865, janvier.	367 50	372
	GAR.	f.c.	253 50	258 70	253		— 1866, avril.	268	267 50	30	— 1869, janvier.	324	333 75
10	COMPAGNIE TRANSATLANTIQUE.	f.c.	402 75	403 75	408 75	5 75	Ouest, gar. par l'Etat, juillet.	274	273	30/0	romain 5 0/0, juin.	66 1/2	62 3/4
	800 fr. — Jouissance janvier 1870.	f.c.	29 3/4	29 1/4	30	5 75	Lille à Béthune, octobre.	220	220	50/0	— russe, août.	386	386
	CANAL DE SUEZ.	f.c.	402 75	403 75	408 75		Médo, juillet.	20	20	30	— 1867, oblig. mai.	385	385
	ESPAGNE 3 0/0 extérieur.	f.c.	103	105	103		Gisors-Pont-de-l'Ar, janvier.	20	20		— 1869, oblig. mai.	181	196
	Jouissance juillet.	f.c.	67 75	67 75	67 35	40	Gisors-Vernon, octobre.	274	274		— 1865, janvier.	210	210
	ÉTATS-UNIS 5 20 1863.	f.c.	68	68	68 13	05	Perpignan-Frades, janvier.	263	263		Emprunt tunisien, 1863, mai.	213	213
	Jouissance novembre.	f.c.	55	55	55		Est, gar. par l'Etat, juin.	265	267		Fonds lombards 1860-75, septemb.	501	501
	5 0/0 ITALIEN.	f.c.	68	68	68 13		Ardenne, g. par l'Etat, juillet.	269	269	30	— 1875, septembre.	506	506
	Jouissance jan.	f.c.	68	68	68 13		Dauphiné, g. par l'Etat, juillet.	269	269	30	— 1876, septembre.	507 50	506
	DETTE TURQUE 5 0/0.	f.c.	55	55	55		Bessèges, octobre.	250	244	30	— 1877, septembre.	510 50	512 50
	Jouissance juillet.	f.c.	55	55	55		Charentes, juillet.	244	243 75	30	— 1878, septembre.	520	517 50
42 50	GRAND PONDICER AUTRICHE.	f.c.	970	968 75	972 50	2 50	Vendée, juillet.	242	242				
	800 fr. — 300 fr. p. J. juillet.	f.c.	290	290	290 50	2 50	Bordeaux-la-Sauve, janvier.	187 25	186		PRIMES		
60	CREDIT MOBILIER ESPAGNOL.	f.c.	290	290	290 50		Romains, juillet 71.	212	214	3 0/0	ET REPORTS.		
	800 fr. — Jouissance oct.	f.c.	502 50	505	508 75	3 75	Saragossa, juillet.	212	214				
	BANQUE OTTOMANE.	f.c.	802 50	802 50	797 50	5	Pampelune, avril.	205	202				
	800 fr. — Jouissance juillet.	f.c.	795	796 25	801 25		Nord de l'Espagne, avril.	140	139				
5 0/0	AUTRICHIENS.	f.c.	897 50	896 25	891 25		— val. var. oct. 71	204	204	5 0/0			
	800 fr. — Jouissance juillet.	f.c.	462 50	461 25	465	3 75	Portugais, janvier 1868	204	204				
	SUD-AUTRICHE-LOMBARD.	f.c.	462 50	461 25	465		Eaux, int. 16 f. fév. 1870.	265	265				
	800 fr. — Jouissance nov.	f.c.	92 50	92 50	92 50		Gaz parisien, int. 25 fr. r. 500.	420	420				
	NORD DE L'ESPAGNE.	f.c.	92 50	92 50	92 50		Lits militaires, int. 30 fr. r. 600.	410	410				
	800 fr. — Jouissance juillet 1865.	f.c.	104	105	102 50	2 50	Omniibus, int. 25 fr. r. 500.	410	410				
	PAMPOLUNE-BARCELONNE.	f.c.	104	105	102 50		Compagnie immobilière.	380	406 25				
	PORTUGAIS.	f.c.	104	105	102 50		Transatlantique, int. 25 fr. r. 500.	415	406 25				
	800 fr. — Jouissance janvier 1866.	f.c.	140	138 75	138 75		Suez, int. 25 fr. r. 500	486	483 75				
	ROMAINS. — Jouissance octobre 1865.	f.c.	205	205	207 50	2 50	Tabacs d'Italie, int. 2/50, r. 500.	156 25	153 50				
	SARAGOSSE, jouiss. juillet 1863.	f.c.	205	205	207 50		Foncière suisse, 5 0/0	156 25	153 50				